



RÉSINE ADOUCISSEUR CL10005

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Hydro Resin

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Procédés d'échange d'ions et/ou adsorption.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

LAVANCE SERVICES FRANCE
ZA du Chêne Vert
Allée de Gerhoui - CS 25112
35651 Le Rheu Cedex
T 0 820 820 511
F 02 99 32 75 97
lavance-services@lavance.com

1.4 NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Contact d'urgence:

Lavance Services : 09 69 36 60 44 Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 16h30
INRS : +33(0)1 45 42 59 59

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

La classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008 :

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Pas une substance ni un mélange dangereux

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément à la réglementation (EC) No 1272/2008 [CLP/GHS]:

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3 Autres dangers

Risque de glisser.

**RÉSINE ADOUCISSEUR
CL10005**

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Ce produit est un mélange.

Numéro de registre CAS / No.-CE / No.-Index	Numéro d'Enregistrement REACH	Concentration	Composant	Classification: RÉGLEMENT (CE) No 1272/2008
Numéro de registre CAS 69011-22-9 No.-CE Polymère No.-Index –	-	>= 48,0 - <= 52,0 %	Polymère sulfoné de styrène, éthylstyrène et divinylbenzène sous forme sodium	Pas classé
Numéro de registre CAS 7732-18-5 No.-CE 231-791-2 No.-Index –	-	>= 48,0 - <= 52,0 %	Eau	Pas classé

Si présents dans ce produit, tous les produits non classifiés évoqués plus haut, et pour lesquels aucune valeur limite d'exposition professionnelle (OEL) spécifique au pays n'est indiquée sous Section 8, sont présentés comme des composants volontairement divulgués.

Numéro de registre CAS / No.-CE / No.-Index	Concentration	Composant	Classification: 67/548/CEE
Numéro de registre CAS 69011-22-9 No.-CE Polymère No.-Index –	>= 48,0 - <= 52,0 %	Polymère sulfoné de styrène, éthylstyrène et divinylbenzène sous forme sodium	Pas classé
Numéro de registre CAS 7732-18-5 No.-CE 231-791-2 No.-Index –	>= 48,0 - <= 52,0 %	Eau	Pas classé

Si présents dans ce produit, tous les produits non classifiés évoqués plus haut, et pour lesquels aucune valeur limite d'exposition professionnelle (OEL) spécifique au pays n'est indiquée sous Section 8, sont présentés comme des composants volontairement divulgués.



RÉSINE ADOUCISSEUR CL10005

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux: S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais; si des effets se manifestent, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles après 1-2 minutes et continuer le rinçage encore plusieurs minutes. Si des effets se produisent, appelez un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Ingestion: Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Outre les informations figurant sous Description des premiers secours (ci-dessus) et les Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires (ci-dessous), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11: Informations toxicologiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins: Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés: donnée non disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Certains composants de ce produit peuvent se décomposer au cours d'un incendie. La fumée peut contenir des composants non identifiés qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes de soufre. Sulfonates organiques. Hydrocarbures. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Composés du benzène.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Ce produit ne brûlera pas tant que l'eau ne se sera pas évaporée. Les résidus peuvent brûler.



RÉSINE ADOUCISSEUR CL10005

5.3 Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Inonder avec de l'eau pour refroidir et prévenir une réinflammation. Refroidir les environs avec de l'eau afin de circonscrire la zone d'incendie.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Le produit déversé risque de provoquer des chutes. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Balayer le tout. Si possible, récupérer le produit déversé. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

6.4 Référence à d'autres sections: Les références à d'autres sections ont été fournies dans les sous-sections précédentes (le cas échéant).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: De l'électricité statique peut s'accumuler sur les billes sèches. Laisser de la place pour la dilatation car la résine sèche gonfle en cas d'humidification et/ou de changement de forme ionique. Le matériel de construction de l'équipement utilisé doit être compatible avec le produit à traiter, le régénérant, la forme ionique et l'effluent du procédé de traitement par échange d'ions. Éviter le contact avec les yeux. Éviter de générer et de respirer des poussières. Laver soigneusement après manipulation. Conserver le récipient bien fermé. Pour permettre une manutention du produit en toute sécurité, il est essentiel de veiller à la propreté des locaux et au contrôle des poussières.



RÉSINE ADOUCISSEUR CL10005

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Stocker dans un endroit sec. Garder les récipients hermétiquement fermés en cas de non utilisation. La température de stockage préférée se situe dans la moitié inférieure de la fourchette de température citée ci-dessous.

Stabilité au stockage

Durée de conservation: utiliser d'ici 36 Mois

Température d'entreposage: 0 - 50 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pour des informations complémentaires sur ce produit, consulter la fiche technique.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous , si existantes .

Aucune limite établie

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Les lunettes de sécurité avec écrans latéraux doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente. Si une exposition aux particules est susceptible de se produire et de provoquer une sensation d'inconfort aux yeux, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques. Les lunettes pour travaux chimiques doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.

Protection de la peau

Protection des mains: Des gants de protection chimique ne sont pas nécessaires pour la manipulation de ce produit. En accord avec les mesures générales d'hygiène concernant la manipulation des produits chimiques, le contact cutané doit-être réduit au minimum.

Autre protection: Aucune autre précaution à prendre que le port de vêtements de protection propres.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire ne devrait pas être nécessaire lors de conditions de manipulation normalement prévues.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir SECTION 7: Manipulation et stockage et SECTION 13: Considérations relatives aux mesures à prendre pour éviter des expositions environnementales excessives durant l'utilisation et l'élimination des déchets.



**RÉSINE ADOUCISSEUR
CL10005**

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Etat physique	Billes
Couleur	Blanc à jeune
Odeur	Inodore à légère odeur
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	Sans objet
Point/intervalle de fusion	Sans objet
Point de congélation	Sans objet
Point d'ébullition (760 mmHg)	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non
Limite d'explosivité, inférieure	Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure	Sans objet
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur relative (air = 1)	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	1,30 <i>Bibliographie</i>
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage: n- octanol/eau	donnée non disponible
Température d'auto-	Sans objet



**RÉSINE ADOUCISSEUR
CL10005**

inflammabilité

Température de décomposition Aucune donnée d'essais disponible

Viscosité cinématique Sans objet

Propriétés explosives Non

Propriétés comburantes Non

9.2 Autres informations 99 999 kg/mol *Calculé.*
Poids moléculaire

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique: Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7 «Entreposage».

10.3 Possibilité de réactions dangereuses: Polymérisation ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à température élevée.

10.5 Matières incompatibles: Éviter tous contacts avec les oxydants. Dans certaines conditions, des oxydants comme l'acide nitrique attaquent les résines échangeuses organiques. Avant d'utiliser des oxydants forts, consulter des sources bien informées sur la manipulation de tels produits. L'intensité de la réaction aux oxydants peut varier d'une légère dégradation jusqu'à une réaction explosive.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Composés aromatiques. Hydrocarbures. Sulfonates organiques. Oxydes de soufre.



RÉSINE ADOUCISSEUR CL10005

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations toxicologiques sur ce produit ou ses composants sont dans cette section lorsque les données sont disponibles.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Typique pour cette famille de produits.

DL50, Rat, > 5 000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

L'absorption cutanée ne devrait provoquer aucun effet nocif.

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.,

Toxicité aiguë par inhalation

En raison des propriétés physiques, des vapeurs sont peu probables. Aucun effet adverse n'est attendu par inhalation. Pour irritation des voies respiratoires et des effets narcotiques: Aucune donnée trouvée.

Comme produit.

La CL50 n'a pas été déterminée.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Essentiellement non irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Le solide ou les poussières peuvent provoquer une irritation ou des lésions cornéennes par action mécanique.

Sensibilisation

Pour la sensibilisation cutanée.

Aucune donnée trouvée.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Toxicité systémique pour certains organes cibles(Exposition unique)

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)

Aucune donnée trouvée.

Cancérogénicité

Aucune donnée trouvée.



RÉSINE ADOUCISSEUR CL10005

Tératogénéicité

Aucune donnée trouvée.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée trouvée.

Mutagénéicité

Aucune donnée trouvée.

Danger par aspiration

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques sur ce produit ou ses composants sont dans cette section lorsque les données sont disponibles.

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë pour les poissons.

Le matériau ne devrait pas avoir de la toxicité aiguë ; pourtant lorsqu'il est sous forme de granulés il peut entraîner des effets nocifs sur le plan mécanique s'il est ingéré par la faune aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité: Ce solide polymérique insoluble dans l'eau devrait être inerte dans l'environnement. Une exposition à la lumière du soleil devrait provoquer une photodégradation en surface. Aucune biodégradation appréciable ne devrait se produire.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: Aucune bioconcentration n'est envisagée du fait du poids moléculaire (PM) relativement élevé du produit (PM supérieur à 1000).

12.4 Mobilité dans le sol

Dans l'environnement terrestre, le produit devrait demeurer dans le sol.

Dans l'environnement aquatique, le produit coulera et demeurera dans les sédiments.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée trouvée.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION



RÉSINE ADOUCISSEUR CL10005

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations nationales et locales. Ne pas rejeter dans les égouts, sur le sol ou dans toute étendue d'eau.

L'affectation d'un groupe déchet approprié EWC ainsi que d'un code déchet EWC propre à ce produit dépend de l'utilisation qui est faite de ce produit. Contacter les services d'élimination de déchets.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification pour les transports ROUTIERS et FERROVIAIRES (ADR/RID) :

- 14.1 Numéro ONU** Sans objet
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Non réglementé pour le transport
- 14.3 Classe** Sans objet
- 14.4 Groupe d'emballage** Sans objet
- 14.5 Dangers pour l'environnement** N'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement basée sur les données disponibles
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Pas de données disponibles.

Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

- 14.1 Numéro ONU** Sans objet
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Not regulated for transport
- 14.3 Classe** Sans objet
- 14.4 Groupe d'emballage** Sans objet
- 14.5 Dangers pour l'environnement** N'est pas considéré comme polluant marin basée sur les données disponibles.
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Pas de données disponibles.
- 14.7 Transport en vrac selon l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le code IBC ou IGC.**
Consult IMO regulations before transporting ocean bulk

Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

- 14.1 Numéro ONU** Sans objet
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Not regulated for transport
- 14.3 Classe** Sans objet
- 14.4 Groupe d'emballage** Sans objet
- 14.5 Dangers pour l'environnement** Sans objet
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Pas de données disponibles.



RÉSINE ADOUCISSEUR CL10005

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les règles et réglementations relatives au transport de ce produit.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement REACH (CE) n° 1907/2006

Les indications susmentionnées sur le statut d'enregistrement dans REACH sont fournies en toute bonne foi et sont supposées exactes à compter de la date ci-dessus. Cependant aucune garantie, ni expresse ni tacite, est assurée. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur/consommateur de s'assurer que le statut réglementaire du produit est correct et bien compris. Ce produit ne contient que des composants qui ont été soit préenregistrés, enregistrés, exemptés des obligations d'enregistrement, considérés comme étant enregistrés soit sujets à l'enregistrement conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Les polymères sont exemptés d'enregistrement dans REACH. Toutes les matières premières et additifs ont été pré-enregistrés, enregistrés, ou sont exemptés d'enregistrement en vertu du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH).

Nomenclature des installations classées (Loi 76/663 modifiée)

Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France): (Non applicable)

Seveso II - Directive 96/82/CE modifiée par la directive 2003/105/CE:

Énuméré dans le règlement: La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

La classification et la procédure utilisée pour dériver la classification des mélanges conformément au règlement (CE) no 1272/2008

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères de la CE.

Documentation sur le produit

Des informations complémentaires sur ce produit peuvent être obtenues en appelant votre contact du service commercial ou du service clients.

Révision



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/EC (REACH), 453/2010/EC, 2015/830/EU

RÉSINE ADOUCISSEUR CL10005

Numéro d'identification: 101198392 / A560 / Date de création: 27.03.2015 / Version: 6.0
Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.